

LIBÉRATION

ORGANE DES FORCES DE RÉSISTANCE FRANÇAISE

"Notre seul but est
de rendre la parole
au Peuple Français."

DE GAULLE.



NOTRE TACHE

Voici notre Chef...

Le 8 juin 1940, le **Petit Dauphinois** publiait une photo du général de Gaulle (censure n° 93.315) et saluait en ces termes la

nomination par M. Paul Reynaud du plus jeune général français à la charge de sous-secrétaire d'Etat à la Guerre :

Le Général de Gaulle anticipateur de Génie

Le général de Gaulle, nouveau
sous-secrétaire d'Etat à la Guerre,



Le général DE GAULLE
sous-secrétaire d'Etat à la Guerre
(N° 93.315).

un de nos plus brillants officiers, qui est âgé de 49 ans seulement, est l'initiateur d'une doctrine militaire nouvelle, dont la carrière dans les esprits a été lente et difficile, mais à laquelle l'épreuve tragique de la guerre, en la vérifiant et en la justifiant, a donné à la fois le lustre et l'autorité.

Hanté par la nécessité de conformer l'art militaire au développement de la machine, le général de Gaulle préconisait la constitution d'une armée de métier, cuirassée, motorisée, douée de l'esprit offensif.

Mais cette notion se heurtait au vieux dogme pacifiste de l'armée défensive, condamné par le général Weygand lui-même comme dangereux et générateur de pertes inutiles.

Des conférences à la Sorbonne, organisées par le général Clément-Grandcourt et le Cercle Fustel de Coulanges, et dans lesquelles le général de Gaulle exposait sa doctrine à un public enthousiaste, furent interrompues à la suite d'interventions.

Cependant, le général trouva un écho à sa doctrine en la personne de M. Paul Reynaud qui, en 1935, déposa à la Chambre un projet prévoyant la création de 10 divisions cuirassées et motorisées. Le projet ne fut pas voté.

Le général de Gaulle connaît l'amertume d'avoir été entendu trop tard, mais animé par le sentiment de ce retard, il met au service du Pays, avec une grande énergie et une incomparable lucidité d'esprit, une foi indomptable dans les destinées de la Patrie.

Les remarquables théories militaires, audacieuses et raisonnables, du général de Gaulle ont, pendant la guerre de 1940, révélé toute leur vertu. Mais ce fut, hélas, à nos dépens. L'état-major français, enroulé dans la routine d'école, fut effrayé par leur nouveauté, et l'Inspecteur général de l'armée, le Maréchal Pétain, les traita de rêveries et les écarta avec dédain. L'état-major allemand comprit, lui, que le général de Gaulle avait établi le secret de la victoire,

et que'n refusant de l'entendre, les chefs militaires français consacrait notre défaite.

Mais, si l'état-major français et son chef sont aujourd'hui hors du combat qu'ils n'ont pas mené, le général de Gaulle, lui, continue la lutte.

C'est pourquoi, parce qu'il a su prévoir et refusé de désespérer, nous le suivons. Il a défini les conditions de la victoire : c'est avec lui que nous la remporterons.

Consignes aux Militants

A mesure que s'étend notre action, votre responsabilité de militant grandit. L'heure de la libération approche, et votre rôle devient de plus en plus important. De plus en plus difficile aussi. Vous êtes à l'avant-garde du combat. Vous êtes de plus en plus visés par la police de Hitler-Laval. Votre devoir est de poursuivre la lutte. Vous ne conserverez la liberté d'action, vous n'éviterez l'arrestation de vos amis que si vous méditez et appliquez scrupuleusement les consignes suivantes :

1) Ne bavardez jamais, pas de paroles inutiles.

2) Ne citez jamais vos amis par leur nom. Utilisez des pseudonymes, pas de prénoms.

3) Ne téléphonez pas ; écrivez le moins possible : la censure ouvre 80 % des lettres.

4) Jamais de listes de noms ou d'adresses.

5) Jamais de réunions de plus de quatre amis, sans précautions très grandes.

6) Utilisez la poste pour la diffusion. C'est un excellent moyen qui coûte un peu de peine et d'argent, mais est très sûr.

Si vous êtes arrêtés, n'oubliez pas que c'est un devoir d'honneur de ne pas parler. N'inventez pas d'histoire, niez, demandez un avocat.

Se taire devant la police est un devoir. C'est aussi votre intérêt. Si vous parlez, on ne cessera de vous harceler, le policier pensera toujours que vous en savez plus. La police ne vous en saura jamais gré.

Notre cause exige du courage. Elle en mérite. Nous punirons les traîtres. Nous vaincrons.

UN HEROS ALSACIEN PARMI TANT D'AUTRES

Marcel Valon a été condamné à mort... en cherchant à s'échapper de la prison il s'est brisé les deux jambes ; c'est sur une civière qu'il a été transporté pour être fusillé. Pendant 18 mois il a lutté contre les Allemands par un sabotage de tous les instants ; il a couvert les murs d'inscriptions injurieuses, lacéré les affiches, remplacé sur les édifices le drapeau à croix gammée par le drapeau français, démoli des autos appartenant aux Allemands, fait sauter ou déboulonner des rails. Avec lui s'allonge la liste des martyrs, mais les Alsaciens ne désarment pas, les Alsaciens n'ont jamais désespéré.

LA LIBÉRATION NATIONALE NE PEUT ÊTRE SÉPARÉE DE L'INSURRECTION NATIONALE (GÉNÉRAL DE GAULLE)